

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mardi 22 juin 2021

Excusé : David MORIN

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 11 mai 2021 :

2. Règles d'utilisation de la salle multi accueil

Tarifs : (pour 72 heures)

- Gratuit pour associations à but non lucratif
- 80 € pour manifestation : particulier pour personne habitant l'ancien canton (condom – st chély)
- 200 € pour les non-résidents ancien canton
- 500 € dépôt de garantie pour manifestation accueillant du public.
- Proposition de mesurer la consommation d'électricité avant et après les manifestations pour évaluer les consommations et décider s'il faut facturer ou pas au-delà de 10 Kwatt consommés
- Paiement par virement ou par chèque
- Dépôt de garantie : espèces ou chèques

Projet de délibération adopté à l'unanimité.

La convention d'utilisation est lue et acceptée en l'état

Proposition d'un Etat des lieux à faire à chaque location.

Prévoir des supports pour la décoration (tendre des câbles)

Il est demandé s'il est possible de mettre sur le site de la commune, le calendrier de réservation de la salle pour faciliter l'utilisation aux associations. La mairie va chercher une solution pour les réservations, éventuellement un nouveau logiciel.

3. Affouage 2021

Affouage bois façonné :

Mise en concurrence pour 3 ans.

2 offres : Monsieur Brunet et entreprise Trinco

- Monsieur Brunet propose 26 €/stère peu importe le nombre d'affouagiste soit 420 € pour 15 stères avec les 30 € de frais
- Société Trinco propose 36.60 €/stère et 33.60/stère en fonction du nombre d'affouagiste soit 579 €/15 stères ou 534 €/15 stères en fonction du nombre d'affouagiste.

Etat des lieux de la piste avant la coupe et après, remise en état impérative de la piste.

Délibération prise en faveur de Monsieur Brunet.

Inscription à partir du 01 juillet à la mairie et jusqu'au 16 juillet.

A la demande de Monsieur Brunet, voir pour anticiper les inscriptions pour le confort de travail pendant l'été.

Affouage bois sur pied : il est rappelé que :

Seuls les affouagistes inscrits ont le droit de travailler sur site.

4. Mise au gabarit (largueur de la piste) de la route forestière du teil

- Mise en concurrence par voie de presse le 01/07/2021
- Réception des offres jusqu'au 22/07/21
- Validation en Conseil Municipal courant Août
- Choix entreprise 1ere semaine d'août
- Début des travaux 21/08/21

5. Rectification attributions compensation communauté de communes Aubrac Carladez Viadène

Validation de la délibération concernant la rectification de la clé d'attribution de la compensation communauté de communes Aubrac Carladez Viadène.

6. Questions et informations diverses :

- Enduro de Saint Côme passe sur la commune (Salgues basses) le 26/09/2021.
- Arbres tombés sur le pont de salèles
- Visite du Pont de Rialles avec l'association des artisans pierre sèche. Voir avec Saint Chély pour monter un projet et nettoyage alentours à prévoir en automne.